

## CERTIFICATION UNIVERSITAIRE PROFESSIONNELLE

\*\*\*\*\*

### AUDIT ET CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS

#### 1. CONTEXTE

En 2014, **Procurement Solutions** et l'**Université Ouaga II (UO II)** représentée par l'**Institut Universitaire de Formation Initiale et Continue (IUFIC)** ont mis en place un partenariat pour l'ouverture d'un programme de **Certification Universitaire Professionnelle en Management des Organisations** au Burkina Faso. Ce partenariat s'est vu renforcé en 2017 par un second accord avec l'**Ecole Supérieure Polytechnique de la Jeunesse (ESUP-JEUNESSE)**.

#### 2. OBJECTIF PEDAGOGIQUE

Cette **Certification Universitaire Professionnelle en Audit et Contrôle des Marchés Publics** offerte en partenariat avec l'UO II et l'ESUP-JEUNESSE vise à accroître les connaissances des acteurs impliqués dans le processus de contrôle de la Commande Publique, à comprendre d'où proviennent les erreurs dans le processus et les spécifications, de réaliser la typologie des erreurs, et d'augmenter l'efficacité et l'efficience dans la gestion du cycle de la commande publique.

#### 3. CONTENU DE LA FORMATION

Cette formation sera animée par des **Experts Africains** dont ceux agréés par l'**Autorité de Régulation de la Commande Publique du Burkina Faso (ARCOP)** et sera structurée comme suit :

**Introduction** : Typologie des erreurs et irrégularités par nature ; Importance et conséquences légales ; Erreurs de processus ; Erreurs d'approche ou de conception de marchés ; Erreurs de spécifications techniques ; Erreur d'élaboration de Terme de Référence ;

**Plan de Passation des Marchés** : Séparation et regroupement des marchés ; Allotissement des marchés ; Choix des méthodes de passation des marchés ; Cohérence des étapes du plan de passation des marchés.

**Spécifications techniques** : Clarté et précision ; Non-discrimination ; Normes ; Exigences relatives au personnel ; Pénalités techniques ; Conditions d'essai, de contrôle et de réception ; Exigences réglementaires ; Preuves de conformités ; Certificateurs accrédités.

**Dossiers d'Appel d'Offres de Travaux et Fournitures** : Demandes d'éclaircissement ; Choix optimal du partage des coûts et des risques ; Cohérence du prix avec les choix des partages des coûts et des risques ; Prix ; Choix des incoterms ; Coûts non cités dans le Détail Quantitatif Explicatif ; Prix ferme ou révisable ; Validité des Offres et des prix ; Evaluation des marchés multiples ; Mode d'arbitrage et prix ; Garanties (Soumission, bonne fin d'exécution et de parfait achèvement) ; Assurances.

**Modalités Pratiques** : Réception ; Garde des offres ; Ouvertures ; Implication du bénéficiaire du marché ; Comité d'analyse des offres ; Demandes d'éclaircissement sur les offres ; Offres anormalement basses ; Préférence nationale ; Marchés à plusieurs lots.

**Dossier d'Appels d'Offre sur les travaux et fournitures ; Critères d'évaluation des offres** : Evaluation des offres variantes ; Critères autre que les prix ; Critères de qualification ; Provisions pour imprévus.

**Exécution contrats fournitures et contrats de travaux** : Entrée en vigueur ; Essais limites des responsabilités ; Décompte des délais ; Décomptes est acomptes mensuels ; Décomptes finaux ;

Documents à fournir après exécution ; Réception partielle, provisoires et définitives des travaux.

**Demande de Proposition, Services de Consultants** : Evaluation des termes de références ; Choix de la liste restreinte ; Conflits d'intérêts ; Critères de provenances ; Association de consultants ; Proposition Technique Complète (PTC) et Proposition Technique Simplifiée (PTS) ; Honoraires ; Frais de remboursements ; Fiscalité ; Choix du type de contrats ; Assurances ; Rapports à fournir ; Modalités de paiement.

**Modalité d'évaluation des propositions techniques et financières** : Personnel-clef ; Méthodologie ; Participation locale ; Formation ; Evaluation au temps passé, au forfait etc.

**Exécution des contrats de consultant** : Approbation de Demande de propositions ; Eclaircissement ; Réception ; Ouverture ; Garde et évaluation des Offres et Adjudication ; Remplacement personnel-clef ; Avenants, décompte ; Pénalités etc.

#### 4. EVALUATION ET DELIVRANCE DU CERTIFICAT

La délivrance du **Certificat Universitaire Professionnel** est conditionnée par l'obtention d'une moyenne générale minimale de **12/20**.

#### 5. PUBLIC CIBLE

Cette formation s'adresse aux cadres africains désireux d'obtenir un titre en Audit et Contrôle des Marchés Publics et impliqués dans les organes de contrôles des Ministères, les Contrôleurs d'Etat, de la Cour de Comptes, les Agences Gouvernementales d'Exécution de Projets et Programmes de Développement, des Sociétés d'Etat et Sociétés Parapubliques, les Entreprises privées etc. -Cette certification ouvre au corps de métier de **Contrôleur de la Commande Publique**.

#### 6. METHODES PEDAGOGIQUES

**Méthode andragogique** : apports théoriques et pratiques, échanges interactifs, exposés-débats, études de cas, des jeux de rôle etc.

#### 7. DUREE DE LA FORMATION

Le temps imparti pour cette formation est de **Trois (03) semaines**. La formation est prévue se dérouler du **06 au 24 novembre 2017** en **mode présentiel** (en soir), à l'**ESUP-JEUNESSE** et en **mode e-learning** en option.

#### 8. CONDITIONS FINANCIERES

Le coût par participant dans l'espace UEMOA est de 990 000 FCFA, soit 1 237 500 CFA pour les participants de la zone hors UEMOA. Les coûts définis couvrent les frais pédagogiques, de pause-café. Les frais d'hébergement et de transport sont à la charge du participant.

**NB : Des modalités souples de paiement sont prévues pour des situations exceptionnelles.**

#### 9. DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURES

Les candidats doivent déposer un dossier de candidature adressé à Monsieur **Directeur Général de Procurement Solutions** qui doit comprendre : *Un curriculum Vitae ; Une fiche d'inscription ; Une fiche de conditions générales.*

Les inscriptions se feront au secrétariat de l'ESUP-JEUNESSE, Téléphone : 25 36 56 00 au secteur 22 quartier Dassasgho à Ouagadougou au Burkina Faso, ou par voie électronique à l'adresse suivante : [procurement.solutions.bf@gmail.com](mailto:procurement.solutions.bf@gmail.com) [esupjeunesse@yahoo.fr](mailto:esupjeunesse@yahoo.fr)

#### 10. CONTACT

ESUP-JEUNESSE : 25 36 56 00/ 63 00 30 96 ; PROCUREMENT SOLUTIONS : +226 70 24 46 32/ 67 12 00 00 ; Michel NOBA : +226 72 01 70 38 ; Mahamadou KABRE +226 70 69 58 49/78 04 47 79, [www.essupjeunesse.net](http://www.essupjeunesse.net) [www.procurement-solutions-bf.net](http://www.procurement-solutions-bf.net)

**NB : L'ARRET N°2017-77/MINEFID/CAB portant détermination des prestations spécifiques et procédures applicables permet une inscription individuelle aux formations proposées par les cabinets et les structures de formations sur la base d'offre publique de formation.**